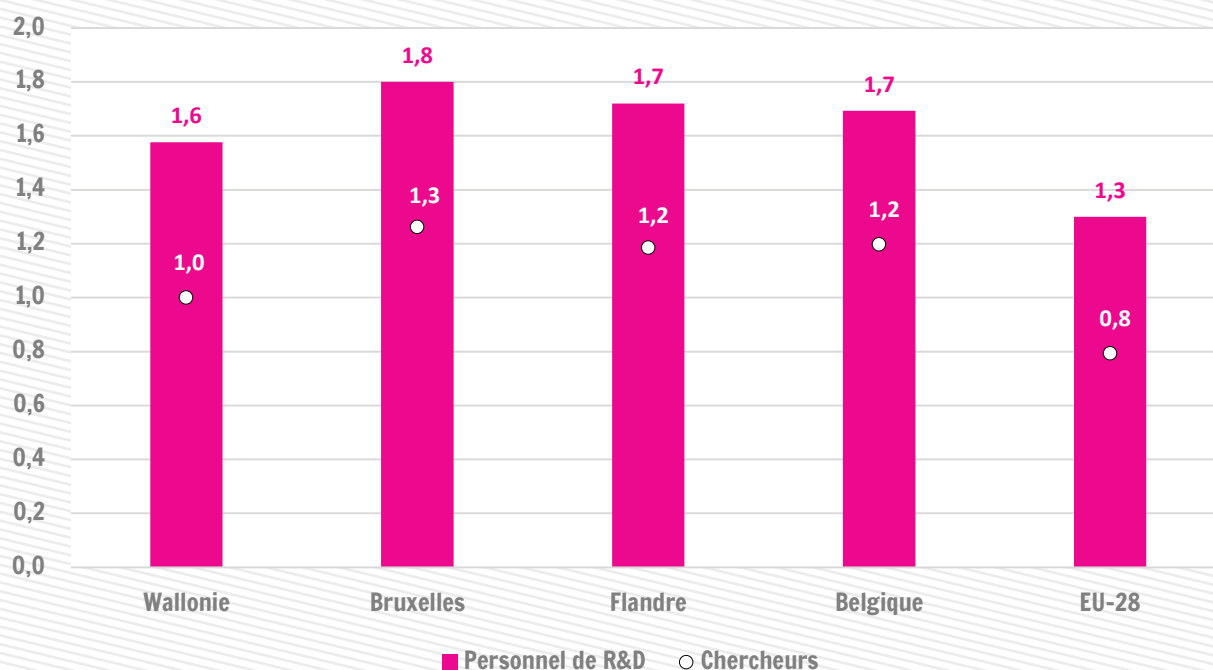


Personnel de R&D en % de l'emploi total

1,6%

En 2015, le personnel de R&D en équivalents temps plein (ETP) représente 1,6 % de l'emploi total en Wallonie

Personnel de R&D et chercheurs (en ETP) pour l'année 2015 (en % de l'emploi total)



Sources : Commission de coopération fédérale - Groupe de concertation CFS/STAT, ICN, Eurostat ; Calculs : IWEPS

En 2015, le personnel de R&D, en Wallonie, s'élève à 19 334 ETP et représente 1,6 % de l'emploi total. Au sein du personnel de R&D, les chercheurs constituent la majeure partie : 65,4 % du personnel de R&D. Ils représentent 12 655 ETP, soit 1,0 % de l'emploi total. Les parts du personnel de R&D et des chercheurs dans l'emploi total sont inférieures en Wallonie à celles de la Belgique mais supérieures à celles de la moyenne des 28 Etats membres de l'Union européenne. En Belgique, le personnel de R&D compte pour 1,7 % de l'emploi total et les chercheurs pour 1,2 %. En moyenne, dans les 28 Etats membres de l'Union européenne, la part du personnel de R&D dans l'emploi total atteint 1,3 % et 0,8 % pour les chercheurs.

En Wallonie, de manière similaire aux dépenses de R&D (cf. fiche intensité de R&D), c'est le secteur des entreprises qui occupe la plus grande part du personnel de R&D (61,5 % des ETP en 2015). Viennent ensuite les secteurs de l'enseignement supérieur (35,6 % des ETP) et de l'Etat (2,9 % des ETP). Le secteur des institutions privées sans but lucratif (ISBL) n'exécute quasi aucune activité de R&D en Wallonie.

Depuis 2005, la Wallonie a enregistré une évolution positive de la part du personnel de R&D dans l'emploi total : ce ratio passant de 1,1 % en 2005 à 1,6 % en 2015.